



Association des Amis de La Garenne

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire

Vendredi 24 mai 2019 – 19h00 : Salle Maria-Iris Bertarelli, La Garenne

Membres du comité :

Claire Richard, présidente
Raoul Feignoux, vice-président
Micheline Vieux, trésorière
Geneviève Decosterd Kerhuel
Christian Genton
Sarah Junod
Cédric Cojonnex
Lin Schelling, secrétaire

Michel Gauthier-Clerc, directeur et représentant de La Garenne

1. Bienvenue, constat de la régularité de la convocation et aptitude à délibérer.

Claire Richard (CR), présidente, remercie la présence des membres, elle constate la régularité de la convocation et déclare ouverte l'assemblée.

Elle propose une modification de l'ordre du jour avec l'ajout du point : « Election du président » en accord avec les statuts et après le point « Election du comité ».

➤ L'ajout est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Liste des présences.

41 membres sont présents :

Mmes et MM Yolande Baechler, Brigitte Bonnabry, Pierre-André Bonnabry, Cédric Cojonnex, Geneviève Decosterd Kerhuel, Dagmar Droege, Jacques Dumont, Nicole Dumont, Charles-Maurice Emery, Jean-Jacques Fasel, Marie-Antoinette Fasel, Luc Favrod, Maud Feignoux, Pierre Feignoux, Raoul Feignoux, Joelle Frick Muhlemann, Michel Gauthier-Clerc, Christian Genton, Paul-Alain Gilliéron, Maggy-Laure Giorgini, Olivier Glaizot, Jean-Claude Goy, Sarah Junod, Tania Künsch, Christiane Martin, Michel Maye, Josiane Meyer, Tony Meyer, Yvette Morier, Roger Perrin, Claire Richard, Andrea Robert-Charrue, Lin Schelling, Fritz Stettler Colombo, Eric Striberni, Rita Striberni, Galina Tecoz, Henri-Patrick Tecoz, Françoise Telfser, Frédéric Telfser et Micheline Vieux.

9 membres se sont excusés :

Marina Balmelli, Marianne Bardel, Serge Beck, Francois Delay, Liliane Eichenberger, Fabiola Genevaz (Romande Energie), Alain Jaccard, Maryse Perret, Didier Weber.

3. Nomination des scrutateurs.

MM Henri-Patrick Tecoz & Jean-Jacques Fasel se sont proposés comme scrutateurs.

➤ MM Henri-Patrick Tecoz & Jean-Jacques Fasel sont élus scrutateurs par acclamation.

4. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 mai 2018.

La lecture n'est pas demandée. La présidente soumet le PV au vote.

➤ Le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

5. Rapport de la présidente de l'ADAG.

La présidente informe l'assemblée que le comité a tenu 4 séances et a étudié des stratégies de marketing et la réalisation des documents pour mieux faire connaître l'ADAG.

Le comité avec l'aide des bénévoles, a tenu un stand au marché à Morges et à la Foire d'automne de Le Vaud en novembre avec passablement d'affluence. Le public pouvait faire des jeux à ces stands, de la documentation a été distribué.

Le comité a fait imprimer une carte postale, plus parlant et meilleur marché que le triptyque imaginé auparavant. Cette carte est donnée aux intéressés qui peuvent la remplir sur place et

envoyer par courrier à la Garenne. Elle propose que les membres présents de prendre une carte et de recruter un nouveau membre chacun.

Elle annonce les prochaines activités qui sont :

- Le samedi 25 mai au marché à Nyon si la météo est bonne,
- Le dimanche 25 août au Festival Colibri sur les quais de Morges. Les prospectus sont à disposition.

Ensuite, la présidente informe les membres que l'ADAG a versé CHF 120'000.- à La Garenne grâce aux cotisations et dons des membres. Elle passe la parole à la trésorière.

6. Rapport de la trésorière et des vérificateurs.

Micheline Vieux présente des comptes ponctués des explications et à l'aide de la projection. Les liquidités de l'association se montent à plus de CHF 35'000.- et il reste encore CHF 16'030.- de cotisations à encaisser. CHF 15'000.- ont été encaissés pour 2019. Elle constate un déficit de presque CHF 7'000.- Ce déficit n'est pas dramatique et s'explique par une baisse de recettes. La solution est de recruter plus de membres.

Au lieu de donner moins à La Garenne, le comité a choisi de donner plus et diminuer la réserve.

2 rappels par année sont envoyés aux retardataires, puis le comité arrête d'envoyer encore de rappels, c'est du bénévolat et les envois coûtent cher.

« Les cotisations facturées pas encaissée » sont de 2019 facturée en 2018.

La présidente passe la parole à M. Charles-Maurice Emery, vérificateur pour lire le rapport des vérificateurs. M. Emery explique que la vérification a été effectuée avec M. Olivier Glaizot. Ils ont procédé par sondage. Ils félicitent la trésorière pour son travail et son engagement et recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge à la trésorière ainsi qu'au comité.

La présidente remercie les vérificateurs et passe au point suivant.

7. Acceptation des comptes et décharge à la trésorière et au comité.

La présidente soumet les comptes au vote.

- Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Décharge est donnée à la trésorière ainsi qu'au comité.

La présidente remercie l'assemblée et passe au point suivant.

8. Nomination des vérificateurs.

O.Glaizot devient premier vérificateur et C.-M. Emery deuxième vérificateur.

Mme Dagmar Droege, vérificatrice suppléante, renonce à sa fonction.

Mme Joelle Frick Muhlemann se propose comme vérificatrice suppléante.

- Mme Joelle Frick Muhlemann est élue vérificatrice suppléante à l'unanimité par les membres présents.

9. Modifications des statuts.

Mme Maggy-Laure Giorgini pense que seule une assemblée générale statutaire peut voter la modification des statuts. Or, selon l'article 8, alinéa i des statuts, l'assemblée générale « décide toute modification des statuts » et les modifications ont été annoncées dans l'ordre du jour.

Sarah Junod (SJ), membre du comité, parcourt les modifications :

- Article 4, les ajouts ont pour but de donner plus de marge de manœuvre au comité. Mme Yvette Morier remarque que dans le passé les repas ont été organisés par La Garenne et les subventions étaient reçues par La Garenne. SJ a fait les modifications en suivant l'exemple de Bénévole Vaud, pour que la recherche de fonds de l'ADAG ne soit pas bloquée par les statuts.
- Article 5 d, le délai de paiement d'une année pourrait être court, il peut s'agir d'un oubli, mais le comité saurait faire preuve de souplesse.
- Article 5 b, le délai de démission a été raccourci.
- Article 8, l'ancien alinéa a a été enlevé. C'est au comité de décider l'admission et la démission des membres mais les membres peuvent faire recours.
- Article 13, il est plus simple que la durée du mandat des membres du comité soit d'une année renouvelable chaque année. La présence de l'ADAG au sein du Conseil de

fondation de La Garenne a été d'usage, elle est actée dans cet article. Le directeur du parc, Michel Gauthier-Clerc, devient membre invité, représentant du parc.

SJ explique que ces modifications sont de adaptations qui n'apportent pas de changements fondamentaux.

- Ces modifications sont acceptées à l'unanimité moins une abstention des membres présents.

10. Démission de la présidente.

Claire Richard, élue présidente il y a deux ans, démissionne de cette fonction ; elle a pris cette décision à cause des changements professionnels et politiques. En effet, en plus de la députation, elle fait partie de la Commission des finances du Grand conseil et du Conseil d'administration des coopératives d'habitations. Elle ne se sent plus comme la locomotive du comité, elle en a parlé à ses collègues du comité qui lui ont proposé de rester au comité, ce qu'elle a accepté. Elle souligne qu'il n'y a pas de souci avec La Garenne.

11. Démission de la trésorière.

Micheline Vieux (MV) souhaite reprendre un peu de liberté après deux grosses années de fonction. La présidente remercie MV et lui présente un cadeau de remerciements. Elle souligne avec humour que MV n'a pas de souci avec La Garenne non plus.

12. Election des membres du comité.

La présidente lit la liste des membres du comité : Raoul Feignoux, Christian Genton, Sarah Junod, Cédric Cojonnex, Geneviève Decosterd Kerhuel, Lin Schelling, et elle-même.

Elle présente Dagmar Droege (DD) qui est d'accord de reprendre la trésorerie. DD est allemande et habite la région depuis 30 ans. Elle vient du secteur bancaire et est très attachée à La Garenne.

Il y a encore une place au comité mais aucun autre candidat.

- Le nouveau comité est élu à l'unanimité des membres présents.

13. Election du président.

CR propose pour cette fonction Geneviève Decosterd Kerhuel (GDK), qui est très précise et a des bonnes idées. GDK est membre de l'ADAG depuis longtemps et a intégré le comité l'année passée. Elle est pharmacienne, après 30 ans dans l'industrie pharmaceutique, elle travaille moins à présent et est bénévole à La Garenne depuis 2 ans. Les missions de La Garenne lui parlent.

- Geneviève Decosterd Kerhuel est élue présidente par acclamation.

14. Nouvelles de la Fondation La Garenne.

Michel Gauthier-Clerc (MGC), directeur du parc, présente brièvement les missions et les actions de La Garenne des derniers 12 mois.

- Le centre de soins : La plupart des animaux recueillis et soignés sont des mammifères, d'autres centres sont spécialisés sur les oiseaux. On a reçu des fouines, renards, une martre, un bébé blaireau entre autres.
- Films : le film sur les castors est désormais visible, un nouveau film sur les mares est en préparation.
- Fablab : cet atelier de la HEP nous accueille pour faire des découpes de silhouettes des animaux avec ses machines. On peut voir ces silhouettes dans le parc.
- Paléo : la participation de La Garenne apporte un impact important, employés et bénévoles se relayaient pour tenir le stand pendant toute la durée du festival.
- Passes-têtes avec des expressions sur les animaux.
- Collaboration pédagogique sur une année avec des écoles :
 - 2 classes vaudoises de la région lausannoise sont en train de fabriquer le totem pour mettre dans la goutte.
 - L'École Montessori de Vich : les petits élèves sont venus faire des plantations, les plus grands ont fabriqué des nichoirs pour le parc.
- ZooSchweiz – La Garenne participe au projet de reproduction d'Ibis chauves, l'idée est de créer une colonie et qu'ils partent depuis la Suisse. Important : il ne reste qu'une seule colonie au Maroc, quelques individus en Syrie, 3-4 individus en Turquie.

- Chats forestiers : l'enclos pour l'accueil de ces félins a été construit grâce au soutien financier de la famille Chappuis.
- Enclos de cerfs : la construction a été possible grâce aux dons de la Fondation E. Dubois à l'occasion des 30 ans de la fondation.
- Chèvres bottées : par le biais de ProSpecierara, on n'a pas de place pour la reproduction.
- Accueil de fouines : on ne relâche pas un animal qui véhicule une mauvaise image.
- Financement transfrontalier : La Garenne participera aux JOJ 2020 qui se dérouleront des deux côtés de la frontière. On va produire un Mini'Garenne spécial JOJ avec comme thème les sports au naturel et le développement durable.
- Exposition « poils, plumes, crottes » : préparée en partenariat avec Espace des mondes polaires, l'est produite ensemble mais aura lieu à l'EMP, on n'a pas de place à La Garenne. MGC invite les membres à visiter l'exposition, les deux entités sont complémentaires dans les approches.
- Nature et culture cet été avec le Casino théâtre de Rolle : un spectacle-brunch puis pendant plusieurs dimanches après-midi, une conteuse est venue faire découvrir aux enfants dans la cabane de pic, des contes qu'elle a créés spécialement pour La Garenne.
- Partenariat avec le Musée de Lausanne : exposition Les disparus, Athos est présenté dans la partie gypaètes.
- Adhésion à l'European Association of Zoos et Aquaria (EAZA) : Nous œuvrons pour que La Garenne soit reconnue pour ce qu'elle fait et ce qu'elle est. Le dossier est lourd à faire et l'audit en octobre 2018 a duré 2 jours, beaucoup de critères sont passés au crible dont nos missions et la compétence du personnel, également l'éducation et la recherche, ce qu'on fait déjà pendant plus de 50 ans. Nous n'avons quasi rien à ajouter si ce n'est que des détails.
- Labélisation Ecocook : le restaurant utilise déjà des produits locaux et bio. Le dossier est extrêmement lourd. EPFL a eu ce label. La Garenne sera le premier parc animalier à l'obtenir et vise le plus haut niveau possible.

Roger Perrin, président du Conseil de Fondation de La Garenne remercie Claire Richard pour ses deux années de présidence et le fait qu'elle reste encore au comité pour apporter son précieuse aide.

En 2018 il a fait très chaud et très froid, il a été difficile sur le plan financier. Les autres parcs ont aussi subi les aléas de la météo. L'année 2019 a bien commencé sauf pour le mois de mai, on est dépendant du climat. L'aide de l'ADAG a permis à La Garenne de boucler avec un léger bénéfice de quelques milliers de francs. Il remercie les membres de l'ADAG grâce auxquels La Garenne a pu tourner.

Raoul Feignoux (RF) montre un film qu'il a préparé sur les animaux du parc que le public a bien apprécié.

CR remercie MGC pour les info et RF pour le film.

15. Propositions individuelles.

Pas de proposition.

16. Divers.

CR rappelle aux membres que les prospectus du festival Colibri sont à disposition et recommande la visite de ce festival.

Elle rappelle également que les cartes postales sont à disposition pour recruter des nouveaux membres.

17. Partie récréative.

Les membres et leurs accompagnants sont invités à échanger sur la terrasse prendre l'apéritif offert par La Garenne avant de passer au buffet avec des plats chauds et froids préparés par le chef du restaurant.

--o--